

# LE COMPOST : UN BON PLAN

pour produire moins de déchets verts

## Réservez dès maintenant votre composteur !

Que vous utilisez déjà un composteur ou bien que vous débutiez, la Communauté de Communes du Clermontois souhaite vous aider à développer cette pratique. **Un composteur de 400 litres est fourni gratuitement aux usagers en faisant la demande** (dans la limite des stocks disponibles). La distribution se fera sur rendez-vous à compter de janvier 2022.

Le composteur permet également d'**anticiper la réglementation du tri à la source des biodéchets** prévue pour 2024 (évitant ainsi la mise en place d'une collecte supplémentaire pour les biodéchets).



### STOP AUX IDÉES REÇUES

#### Idée reçue n°1 : ça sent mauvais **FAUX**

Pour éviter les mauvaises odeurs, il suffit de penser à l'aérer, retourner ou y incorporer des branchages. Ajoutez autant de matières brunes que de matières vertes.

#### Idée reçue n°2 : ça attire les rongeurs **FAUX**

Pour ne pas attirer les rongeurs, évitez d'y mettre les restes contenant de la viande. Recouvrez les fruits de matières sèches. Vous pouvez également ajouter un grillage à poule au fond du composteur.

#### Idée reçue n°3 : ça demande beaucoup d'entretien **FAUX**

Le compostage étant un processus naturel, il suffit de quelques gestes simples, tels que recouvrir les déchets frais, apportez du broyat de bois ou videz le bac de compost mûr, pour que le site de compostage soit bien entretenu. Cela prend entre 20 min et 1h30 par mois en fonction des quantités.

#### Idée reçue n°4 : ça prend beaucoup de place **FAUX**

Le composteur a une emprise au sol d'1m<sup>2</sup>, il n'est donc pas très encombrant. Ce dernier doit être installé à même le sol.

### Le compostage n'a que des avantages !

Le compostage permet de réduire, simplement, de 30% le poids des ordures ménagères et de valoriser vos déchets verts et restes de repas directement dans votre jardin. C'est aussi, une fois à maturation, **un engrais naturel de qualité**.

Pour plus d'informations, rendez vous sur notre site internet pour consulter le **Guide Pratique des Déchets 2021**

[www.pays-clermontois.fr](http://www.pays-clermontois.fr)



#### Pour renvoyer ce formulaire :

- **Par mail :** [dv@pays-clermontois.fr](mailto:dv@pays-clermontois.fr)
- **Par voie postale ou à déposer :** Communauté de Communes du Clermontois  
Service Environnement Gestion Déchets  
9 rue Henri Breuil - 60600 Clermont

PAYS DU  
**CLERMONTOIS**  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
V1. - Septembre 2021

## FORMULAIRE DE RÉSERVATION - Composteur

Réservez votre composteur en retournant dès maintenant ce formulaire complété. Tout formulaire incomplet ou illisible ne pourra être traité.

#### VOS COORDONNÉES

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Date :

Commune :

Email :

Signature :

\* les communes du Clermontois : Agnetz, Breuil-le-Sec, Breuil-le-Vert, Bury, Cambronne-les-Clermont, Catenoy, Clermont, Erquery, Etouy, Fitz-James, Fouilleuse, Lamécourt, Maimbeville, Mouy, Neuilly-sous-Clermont, Nointel, Rémécourt, St Aubin-sous-Erquery